

Le 5 février 2014

Votre Excellence,

Les Gouvernements des Républiques de la Colombie, du Costa Rica et du Panama ont l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre de la République du Nicaragua datée du 20 décembre 2013, et de réitérer leur opposition à la demande présentée par le Nicaragua à la Commission des limites du plateau continental et figurant dans la note adressée au Secrétaire général le 23 septembre 2013, dans laquelle le Nicaragua affirme entre autres que sa demande, qui a trait aux limites extérieures d'un soi-disant plateau continental nicaraguayen au-delà de 200 milles marins de ses côtes, est sans préjudice de la délimitation du plateau continental entre la Colombie, le Costa Rica et le Panama.

Ce qu'affirme le Nicaragua dans la note susmentionnée est incorrect et sa demande a bien une incidence sur les droits de nos États.

Sans préjudice de ce que nos pays ont pu déjà affirmer à titre individuel, la demande présentée par le Nicaragua à la Commission des limites du plateau continental porte atteinte aux droits et aux espaces marins de nos pays, y compris à leur plateau continental; et elle vient remettre en question la coexistence pacifique dans la région de la mer des Caraïbes.

Pour les raisons susmentionnées, nous réaffirmons la préoccupation de nos gouvernements face à la demande du Nicaragua et nous vous demandons de faire savoir à la Commission des limites du plateau continental que nous nous y opposons fermement et que nous sommes d'avis que la Commission ne doit pas examiner cette demande ou y donner suite.

Par ailleurs, nous nions catégoriquement que nos États ont menacé le Nicaragua de recourir à la force, comme il l'a indiqué dans sa note. Cette affirmation est sans fondement. La République du Nicaragua, qui se livre à des actes contraires au droit international, est le seul pays à être source d'instabilité dans la région.

En conclusion, nous comptons que, conformément au rôle qui est le sien en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'Organisation des Nations Unies tiendra compte de notre inquiétude commune. Nous vous saurions gré de bien vouloir faire tenir le texte de la présente lettre à la Commission des limites du plateau continental et à tous les États Membres de l'Organisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre considération la plus haute.

La Ministre des affaires étrangères de la Colombie
(*Signé*) Maria Angela Holguin **Cuéllar**

Le Ministre des affaires étrangères du Costa Rica
(*Signé*) José Enrique Castillo **Barrantes**

Le Ministre des affaires étrangères du Panama
(*Signé*) Francisco Alvarez **de Soto**

Son Excellence
Monsieur Ban Ki-moon
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
New York